



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 125 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 29 janvier 2019

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 29 janvier 2019

• (1105)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bonjour à tous et à toutes. Je vous souhaite la bienvenue en ce début de session.

[Traduction]

Je tiens à souhaiter à tous une bonne année. J'espère que vous avez trouvé le temps de vous reposer et de passer quelques moments avec vos familles.

C'est aujourd'hui notre dernière séance sur les défis de la santé mentale. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion qu'il a adoptée le lundi 23 avril 2018, notre comité reprend son étude des défis en santé mentale auxquels sont confrontés les agriculteurs, éleveurs et producteurs canadiens.

Je souhaite la bienvenue à Mme Shanahan, qui remplace M. Peschisolido.

Nous accueillons les représentantes du Conseil des 4-H du Canada: la directrice exécutive par intérim et directrice des programmes Mme Erin Smith; Mme Elizabeth Jarvis.

Je vous remercie d'être ici.

Nous accueillons aussi par vidéoconférence M. Michael Hoffort, président-directeur général de Financement agricole Canada.

Pouvez-vous m'entendre?

M. Michael Hoffort (président-directeur général, Financement agricole Canada): Oui. Merci.

Le président: Je vous remercie d'être au rendez-vous.

Nous accueillons aussi, par téléconférence, Mme Heather Watson, la directrice générale de Gestion agricole du Canada.

Pouvez-vous nous entendre?

Mme Heather Watson (directrice générale, Gestion agricole du Canada): Très bien. Je vous salue tous.

Le président: Bonjour. Merci d'être là.

Commençons par les déclarations préliminaires. Chacun dispose de six minutes.

Madame Smith, je vous prie de bien vouloir ouvrir le bal, s'il vous plaît.

Mme Erin Smith (directrice exécutive par intérim et directrice des programmes, Les 4-H du Canada): Bonjour. Je remercie votre comité de nous accueillir pour participer à l'étude sur la santé mentale dans le secteur agricole.

Je suis Erin Smith, présidente-directrice générale par intérim des 4-H du Canada et directrice aussi des programmes nationaux de l'organisation.

La présence des 4-H du Canada dans le secteur agricole est plus que centenaire. L'organisation a rassemblé les générations et elle a profondément ancré ses racines dans les communautés. Pendant tout ce temps, nous avons évolué. Nous sommes l'un des mouvements voués à l'épanouissement de la jeunesse les plus respectés au Canada, qui prodigue des programmes utiles à cette fin à plus de 25 000 jeunes de tout notre pays, dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, des sciences, des technologies, de la soutenabilité environnementale, de la vie saine, des communications et de l'engagement dans la communauté.

Même si les 4-H ont changé au fil des années, nos liens avec l'agriculture ont duré, puisque 83 % de tous nos jeunes membres vivent dans des communautés rurales et agricoles, et 51 % sur des exploitations agricoles. Nous savons que ces jeunes ruraux et jeunes agriculteurs, par rapport à leurs semblables des villes, affrontent des obstacles et des facteurs de risque supplémentaires.

On estime qu'un jeune Canadien sur cinq souffre d'une maladie ou d'un trouble mental et que le suicide est la cause de 24 % de la mortalité totale chez les 15 à 24 ans. Ce taux est le troisième en importance dans le monde industrialisé. D'après la recherche, les jeunes ruraux de moins de 20 ans sont aussi de quatre à six fois plus susceptibles de se suicider que les jeunes citadins du même âge.

Seulement un enfant canadien sur les cinq qui ont besoin de services en santé mentale en reçoit et, chez les jeunes ruraux, c'est encore plus difficile, pour trois grandes raisons. D'abord, on en offre moins dans leurs communautés. Ensuite, les moyens de transport et l'accès à ces services sont souvent limités. Enfin, quand ces services sont accessibles, les jeunes ruraux s'en prévalent moins volontiers que les jeunes citadins, peut-être à cause de la difficulté de protéger la confidentialité et l'anonymat dans les petites communautés.

Consultés, les jeunes 4-H de tout le Canada ont reconnu que la santé mentale était l'un de leurs plus grands défis, et ils ont souligné la nécessité d'un meilleur appui et de plus de ressources dans ce domaine. Comme ils le disent, ils sont stressés d'être stressés. Ils se sentent parfois découragés d'en parler ou de vivre leurs stress de jeunes par rapport à certains des stress vécus par les adultes. Ils ne possèdent pas toute l'expérience qui leur permettrait de réagir aux événements importants de la vie. Parfois, ils auraient besoin que quelqu'un intervienne, les appuie, les guide. Ils veulent être écoutés et respectés, mais n'étant pas encore des adultes, ils ont parfois besoin d'aide.

Eh bien, les 4-H du Canada sont à l'écoute et répondent aux besoins de leurs jeunes membres.

Nous sommes extrêmement fiers du partenariat que nous venons de nouer avec Financement agricole Canada. Grâce à son appui généreux, les 4-H du Canada pourront lancer une initiative axée sur la vie saine, qui privilégie le soutien au mieux-être mental et physique de leurs membres de partout au Canada. Cet investissement et celui de partenaires industriels comme UFA Co-operative Limited, Corteva Agriscience, la division Agriculture de Dow, Dupont et Cargill, ainsi qu'Emploi et Développement social Canada, permettront assurément aux 4-H du Canada de répondre aux besoins reconnus par leurs jeunes membres.

L'initiative favorisant la vie saine se déroulera en trois temps, chacun consacré à un aspect différent du mieux-être. Dans le premier temps, déjà entamé, on insiste sur la santé mentale. On dotera les dirigeants des 4-H des moyens et de l'appui nécessaires pour reconnaître les problèmes de santé mentale chez les jeunes et pour diriger ces jeunes vers les ressources. En collaboration avec notre partenaire stratégique, les dirigeants des 4-H trouveront plus d'occasions de mettre des capacités en place, et les jeunes auront accès aux études, aux moyens et aux occasions nécessaires pour se renforcer et affronter les difficultés.

Les deuxième et troisième temps de l'initiative seront lancés plus tard cette année et insisteront sur la vie active et la santé nutritionnelle. Nous reconnaissons que la santé mentale est solidement reliée au mieux-être général et nous croyons qu'une approche holiste sera extrêmement bénéfique pour les jeunes membres des 4-H, à mesure qu'ils augmenteront les connaissances et les talents qui leur permettront de vivre sainement.

Une étude réalisée en 2006, dans l'Est de l'Ontario, par Armstrong et Manion confirme l'importance des partenariats enrichissants de jeunes avec des adultes, en notant que la participation à des activités parascolaires est un facteur de protection des jeunes ruraux contre le suicide. Cette participation des jeunes ruraux peut leur faire acquérir la résilience, renforcer leur identité, donner du sens à leur vie et leur permettre de développer d'autres talents qui leur seront ensuite toujours utiles. Voilà, dans tous les cas, des acquis déterminants de l'épanouissement sur lesquels le mouvement des 4-H est fondé, qui contribuent au mieux-être général des jeunes et qui les aident à élaborer des stratégies dont ils auront besoin pour affronter les problèmes de santé mentale.

• (1110)

Vu que plus de la moitié de nos jeunes membres sondés par les 4-H du Canada expriment le désir de faire carrière dans le secteur agricole, nous ne pouvons pas nous permettre des investissements dérisoires dans le mieux-être et l'avenir de notre jeunesse rurale. Nous nous réjouissons donc de la création récente du ministère du Développement économique rural, dont nous félicitons la titulaire, Mme Jordan, pour sa nomination.

Nous y voyons une occasion en or pour le gouvernement d'investir davantage dans l'avenir de la jeunesse rurale en appuyant des organisations comme les 4-H pour leur permettre de continuer à exécuter des programmes de perfectionnement des compétences et des programmes axés sur la carrière. Nous sommes impatients de collaborer davantage avec le secteur agricole, les communautés rurales, le gouvernement et les spécialistes du secteur dans le domaine de la santé mentale des enfants et des jeunes, de même qu'avec le mouvement des 4-H dans tout le Canada. Ensemble, nous pouvons contribuer à la proximité d'adultes dévoués auprès des jeunes des communautés rurales, à l'accès des mêmes jeunes aux programmes et aux ressources dont ils ont besoin non seulement pour survivre mais, surtout, pour prospérer.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Smith.

Vous avez sûrement beaucoup répété, parce que vous arrivez pile à six minutes. C'est génial.

Mme Erin Smith: Je suis accompagnée de ma chef intrépide, de ma copilote.

Le président: Excellent travail.

Entendons maintenant M. Michael Hoffort, de Financement agricole Canada.

M. Michael Hoffort: Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour à tous et à toutes.

[Traduction]

Je suis ravi de me présenter de nouveau devant votre comité, au nom de Financement agricole Canada. Je me nomme Michael Hoffort et je suis le président-directeur général de cette organisation.

Lorsque je me suis adressé à vous, en juin dernier, je vous ai décrit nos projets visant à aider les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de faire le point avec vous. Je suis également honoré de me présenter devant vous avec nos partenaires des 4-H du Canada et de Gestion agricole du Canada.

Le soutien de Financement agricole Canada à l'industrie et à sa clientèle ne se limite pas à du financement. Notre engagement envers l'agriculture est profond et nous nous soucions du mieux-être de nos clients. Nous offrons notre programme de soutien à la clientèle à la suite de catastrophes agricoles comme des inondations ou des sécheresses. Le Fonds AgriUrgences est venu en aide à des centaines de clients qui faisaient face à des circonstances difficiles et inattendues, comme un accident agricole ou le décès d'un membre de leur famille.

Sur le plan de la santé mentale, nous savions que nous pouvions en faire plus. Nous avons entrepris d'appuyer la sensibilisation et l'accès aux ressources en santé mentale pour les membres du secteur agricole. En collaboration avec des partenaires de l'industrie, nous nous efforçons d'éliminer les tabous concernant la santé mentale. Nous nous attachons à promouvoir la sensibilisation à la santé mentale en général, à encourager le dialogue et à aider les gens qui oeuvrent dans l'industrie agricole à chercher du soutien s'ils en ont besoin.

Nous avons fait équipe avec des experts de la santé mentale et nous nous sommes appuyés sur des données de recherche sur la clientèle pour éclairer nos décisions relatives à la création d'une publication traitant de santé mentale, de messages d'intérêt public et de partenariats avec des groupes intéressés.

Au début de l'année, nous avons versé 50 000 \$ à la Do More Agriculture Foundation pour le financement de 12 ateliers de premiers soins en santé mentale. En tout, 102 demandes ont été reçues, signe évident que les collectivités rurales sont conscientes de la nécessité de ces connaissances et de cette formation. Les participants aux ateliers apprendront comment aider une personne qui vit un problème de santé mentale ou qui traverse une crise. Les données probantes favorables à la formation en premiers soins en santé mentale révèlent que cette formation accroît la littératie en santé mentale, qu'elle réduit les préjugés et qu'elle aide les gens à reconnaître et à comprendre les signes de maladie mentale et à y réagir. Les ateliers commenceront en février et se termineront en avril.

Nous sommes également enthousiastes à l'idée de nous associer aux cercles 4-H du Canada pour le lancement, cette année, de leur initiative pour une vie saine. Ce programme soutient le mieux-être affectif et physique des jeunes des milieux ruraux du Canada. C'est un investissement dans notre jeunesse, qui jouera un rôle déterminant dans l'orientation future du secteur agricole canadien.

Une autre initiative importante est la publication intitulée *Cultiver la résilience*. Je crois que vous en avez tous trouvé un exemplaire à votre place, aujourd'hui. Puisque nous ne sommes pas des experts de la santé mentale, nous avons collaboré avec des spécialistes en la matière pour créer cette brochure. Ces experts comprenaient notamment des psychologues et des groupes de santé mentale. En novembre dernier, 176 000 exemplaires ont été envoyés par la poste à des producteurs canadiens. On y trouve des témoignages personnels, ainsi que des outils que les producteurs peuvent utiliser pour mieux comprendre et affronter leurs propres problèmes de santé mentale. Beaucoup, dans le secteur, décrivent cette publication qui a été bien reçue comme un document à lire absolument.

En plus de la brochure, nous avons créé une série de messages d'intérêt public destinés à la presse écrite et à la radio, qui visent à aiguiller les gens vers des ressources accessibles en cas de besoin. Nous sommes honorés du concours de l'artiste country canadien Paul Brandt, qui a prêté sa voix à nos messages radiophoniques en anglais, car nous savons que son appui contribuera énormément à amplifier la portée de ces messages auprès de notre public rural.

La réaction du milieu agricole à nos initiatives portant sur la santé mentale prouve, depuis leur début, un réel besoin d'en parler. Les producteurs se sont dits sensibles à notre rôle de catalyseur du dialogue et de promoteur de la sensibilisation aux ressources offertes. Nous sommes déterminés à soutenir le secteur agricole et nous sommes fiers de nous associer à des partenaires qui se sont donné la même mission.

Nous nous sommes également engagés à soutenir nos employés. Une formation en premiers soins en santé mentale est offerte aux gestionnaires, afin qu'ils soient en mesure de secourir leurs employés. Cette formation est également offerte au personnel de première ligne pour l'aider à servir notre clientèle. De plus, nous sommes en train d'évaluer nos pratiques internes en fonction des 13 facteurs de santé et de sécurité psychologiques en milieu de travail approuvés par le Conseil canadien des normes. Il s'agit des mêmes normes que celles que reconnaît le Groupe de travail mixte sur la santé mentale en milieu de travail du gouvernement du Canada. Cette évaluation nous permettra de déterminer les prochaines étapes de notre stratégie de santé mentale. C'est la deuxième année que nous organisons une semaine de sensibilisation à la santé mentale. Cette année, nous insistons sur l'importance de prendre soin de nous-mêmes et de nos familles. Quotidiennement, pendant cette semaine, nous publierons des articles destinés aux employés et aux gestionnaires, afin de les sensibiliser aux services, comme le Programme d'aide aux employés et à leur famille et la ligne Jeunesse, J'écoute, et de les encourager à ne pas hésiter à y recourir.

Demain, pendant la Journée Bell cause pour la cause, à l'occasion de laquelle les Canadiens participeront à un dialogue national sur la santé mentale, nous communiquerons sur les médias sociaux le contenu de notre publication *Cultiver la résilience* et nous lancerons trois nouvelles vidéos axées sur la santé mentale. Nous publierons aussi un numéro spécial de notre cyberbulletin adressé à nos clients, qui portera sur la santé mentale.

●(1115)

Par ailleurs, FAC s'associe avec Gestion agricole du Canada dans le but d'explorer le lien entre les pratiques de gestion d'entreprise et la santé mentale, ainsi que l'avantage à réaliser une étude sur la santé mentale pour obtenir de nouvelles perspectives sur ce plan. FAC est dévouée à l'agriculture. Nous oeuvrons pour le bien de l'industrie et de notre clientèle. Nous continuerons d'être un partenaire solide dans les moments heureux comme dans les moments difficiles.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je répondrai avec plaisir aux questions du Comité.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Hoffort.

Maintenant, par téléconférence, nous allons écouter Mme Heather Watson, de Gestion agricole du Canada.

Mme Heather Watson: Monsieur le président, honorables membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui au nom de Gestion agricole du Canada, ou GAC. Je salue également mes collègues Erin, Liz et Mike.

Je m'appelle Heather Watson et je suis la directrice générale de GAC. Je suis désolée de ne pas pouvoir y être en personne. C'est avec plaisir que je ferai le point sur notre projet de collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), un projet qui examinera le lien entre la santé mentale et les décisions de gestion dans les entreprises agricoles.

Brièvement, Gestion agricole Canada a été créé en 1992 dans le but d'accroître la sensibilisation aux pratiques de gestion agricole et d'en favoriser l'adoption, et ce, afin de positionner les agriculteurs canadiens sur la voie de la croissance et de la compétitivité durables.

Comme nous l'avons dit dans notre témoignage du mois d'octobre, nous voyons un lien inhérent entre la santé mentale et la gestion des entreprises agricoles. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons récemment conclu une entente de contribution de trois ans dans le cadre du programme Agri-compétitivité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui regroupe un certain nombre d'initiatives visant à examiner le rapport entre la santé mentale et la gestion des entreprises agricoles. Nous avons déjà commencé à recueillir des perspectives intéressantes sur ce sujet.

En novembre, en prévision de cette entente de contribution, nous avons organisé un groupe de discussion intitulé « Healthy Farmer: Healthy Farm » dans le cadre de notre conférence annuelle sur l'excellence agricole qui s'est tenue à Winnipeg et a attiré 289 délégués. Gerry Friesen, qui se désigne lui-même comme un « fermier en voie de rétablissement », a raconté son histoire fascinante, soit la bataille qu'il a menée contre des problèmes de santé mentale, à l'époque où il était éleveur de porcs, et les effets que cela a eus sur lui, sa famille, sa ferme et sa collectivité.

Nous avons appris qu'il n'y a pas que les efforts déployés pour réussir et les difficultés éprouvées qui peuvent nuire à la santé mentale. La réussite de même que les fortes pressions qui nous poussent à faire croître l'entreprise et à perpétuer l'héritage agricole et familial peuvent également compromettre la santé mentale. La connaissance de soi, y compris de ses limites et de ses besoins, est cruciale. Gerry a depuis quitté l'agriculture pour offrir des services de counselling et d'intervention d'urgence à ses collègues agriculteurs. Des spécialistes de la sécurité agricole et des travailleurs sociaux ont également fait part de leur point de vue sur le lien entre la gestion de la ferme et la santé mentale, et sur les façons dont ces deux éléments peuvent se renforcer mutuellement.

Maintenant que notre accord de financement est conclu, nous sommes impatients de commander une étude nationale afin d'examiner plus à fond cette corrélation. Notre étude doit s'amorcer le 1^{er} avril 2019. Cependant, depuis que nous avons annoncé l'étude en décembre, des groupes et particuliers de l'industrie nous ont demandé de participer au projet. Nous sommes prêts à lancer une demande d'expression d'intérêt et ainsi donner l'occasion à quiconque souhaite contribuer à l'étude de se manifester.

Nous savons déjà que nos agriculteurs sont extrêmement stressés et que le stress peut avoir des effets négatifs sur la prise de décisions; grâce à cette recherche novatrice, nous espérons explorer davantage les facteurs qui influent sur la santé mentale, la façon dont la gestion des affaires peut servir à favoriser la santé mentale et, réciproquement, la façon dont la santé mentale peut favoriser la gestion des affaires. Enfin, nous tenterons de tracer une voie à suivre. Nous chercherons en outre à déterminer s'il existe des différences démographiques entre les régions, les secteurs de production, les groupes d'âge et les sexes; le cas échéant, nous nous pencherons sur les mesures que nous pouvons prendre pour répondre à ces besoins particuliers.

Cette étude devrait faire appel à un mélange de méthodes de recherche appliquée qualitative et quantitative, dont des entrevues, des groupes de discussion, des études de cas et des sondages. Afin de maximiser nos ressources et d'éviter les efforts redondants, nous contactons ceux et celles qui travaillent déjà dans ce domaine au Canada et à l'étranger, et nous avons commencé à examiner la recherche secondaire afin d'orienter la portée, la forme et l'objet de notre étude.

La Nouvelle-Zélande, par exemple, s'est déjà penchée sur la santé mentale des agriculteurs et sur les facteurs qui influencent la prise de décisions; le travail formidable réalisé à ce chapitre a mené à la création de leur programme Farmstrong. Par ailleurs, récemment, l'American Veterinary Medical Association a mené une étude sur la santé mentale des vétérinaires et a recommandé des mesures que leur secteur devrait prendre à cet égard.

Nous sommes impatients de voir les conclusions qui se dégageront de l'étude et de réfléchir à leurs implications pour l'approche de notre organisation et pour l'industrie en général, en ce qui a trait au développement des entreprises, à la compétitivité et à l'adoption de pratiques de gestion agricole pour assurer la croissance soutenue du secteur agricole au Canada.

Au cours des trois prochaines années, nous planifions également de mettre sur pied un programme national de développement du leadership pour aider les agriculteurs à développer leur plein potentiel, et ce, non seulement pour renforcer leur confiance en eux, mais aussi pour soutenir leur santé mentale et leur bien-être. Ainsi, nous espérons les amener à exercer leur leadership et à encourager le pouvoir d'agir des autres. Les résultats de l'Étude sur la santé mentale et la gestion agricole serviront à l'élaboration du programme.

Comme notre entente de financement avec AAC prévoit un partage des coûts à égalité de parts, nous continuons de chercher activement des partenaires pour amasser notre contribution. Depuis l'annonce de l'étude en décembre, nous sommes heureux de dire que nous avons discuté avec Financement agricole Canada et que nous comptons travailler ensemble afin d'optimiser nos ressources pour maximiser notre portée et notre incidence. Nous avons aussi hâte de lire le rapport du Comité sur ce sujet. Nous serons ravis de vous tenir au courant de nos progrès et de faire rapport au Comité une fois que l'étude aura été amorcée et une fois qu'elle sera terminée.

●(1120)

Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité et invités.

Le président: Merci beaucoup, madame Watson.

Nous passons maintenant aux questions. Je rappelle aux membres du Comité de préciser à qui vos questions s'adressent, car nous avons une personne par vidéoconférence et une personne par téléconférence.

Nous commençons par M. Dreeshen, qui a six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins. Nous vous savons gré de vos interventions et nous sommes ravis d'avoir l'occasion d'entendre ce que vous comptez faire alors que nous travaillons à cette étude particulière. Nous avons souligné la journée Bell Cause pour la cause, et je sais qu'il y a un an, j'avais l'honneur de demander pour la première fois la réalisation de cette étude sur les problèmes de santé mentale chez les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs.

Étant moi-même agriculteur, je peux affirmer que nous avons vu cela dans nos collectivités. Je suis ravi de cette importante discussion. Je remercie tous les témoins qui ont manifesté le désir de contribuer à ce rapport.

Je suis aussi heureux d'entendre que vous avez hâte de connaître les résultats de cette étude et tous les aspects qui auront été traités. C'est si important, car il arrive que tout ne soit pas présenté. Je suis sûr que vos organismes vont parcourir tous les témoignages et saisir l'ampleur de tous les facteurs qui ont des effets sur les agriculteurs et les éleveurs en particulier.

Je veux aussi remercier en particulier les femmes extraordinaires à la tête d'exploitations agricoles, qui préconisent vigoureusement la promotion de la santé mentale dans les collectivités rurales, ainsi que dans leurs exploitations agricoles familiales. C'est, je crois, ce qui a fait germer cela dans mon esprit, connaissant l'engagement profond de ces divers groupes et l'importance pour eux de veiller à ce que les choses aillent bien dans leurs collectivités.

Bien sûr, le serment d'allégeance des 4-H, c'est l'engagement à faire preuve d'un jugement éclairé, de grande loyauté et de solidarité envers son prochain, ainsi qu'à adopter un mode de vie sain, bien sûr. Ils font cela pour eux-mêmes et leur club, et pour leur nation, naturellement. En tant qu'ancien membre des 4-H, je suis très heureux que vous ayez décidé de vous attaquer à cette tâche en particulier.

En ce qui concerne mes préoccupations, nous nous attendions à ce que certaines de ces initiatives nous parviennent après la production de notre rapport et après que nous ayons eu l'occasion de discuter de certains de ces enjeux. Je crois que maintenant, nous pouvons simplement nous baser sur l'engagement des trois organismes, aller de l'avant et essayer de vous présenter les meilleurs faits que nous ayons. Nous ne devons pas oublier que l'agriculture est attaquée de bien des façons. Quelqu'un a dit que nous devons parler de la nutrition, et ainsi de suite. Cependant, pour bon nombre de ces groupes d'exploitants agricoles, la nutrition est compromise par certains des acteurs extérieurs qui essaient de s'attaquer aux agriculteurs canadiens et cherchent à minimiser leur pertinence.

En tant que producteur de boeuf, je comprends cela. J'estime que nous devons bien penser à notre façon de réagir aux militants qui s'opposent à l'agriculture, aux trolls des médias sociaux qui démontent notre secteur agricole, ainsi qu'aux choses qui sont particulièrement importantes pour les exploitations agricoles, comme des taxes sur le carbone atteignant des dizaines de milliers de dollars par exploitation, les énormes obstacles liés aux formalités administratives et les tactiques agressives de l'ARC qui ont démonté les petits propriétaires d'entreprises et les petits exploitants agricoles en particulier. Nous devons veiller à ce que tout cela fasse partie de la discussion. Tous les jeunes membres des 4-H dont nous avons parlé entendent cela jour après jour. Ils ne vont pas entendre les messages du gouvernement, mais plutôt les messages qui se passent autour de la table de cuisine. Ils voient les effets de cela sur leurs parents.

Je crois qu'une de vos grandes préoccupations, madame Smith, était l'effet de cela sur les jeunes. Ces effets se produisent à cause de ce qui se passe dans la collectivité et autour de la table. Je me demande si vous pouvez nous parler de la façon dont nous pourrions utiliser ce que nous avons constaté dans l'étude, ce que nous avons entendu comme témoignages, et nous dire si, dans le cadre de votre mandat, vous allez vous pencher sur des façons d'intégrer cela pour que nous puissions trouver des façons de réagir et d'exercer des pressions sur ces groupes qui ne sont là que pour démonter l'agriculture.

• (1125)

Mme Erin Smith: J'ai deux façons de répondre à cela. La première, c'est que je pense que cette discussion est d'une grande pertinence, étant donné que, un sondage auprès des membres des 4-H a révélé que plus de 50 % souhaitaient une carrière dans le secteur de l'agriculture, que ce soit dans les sciences ou les technologies, et dans tous les secteurs touchant l'agriculture. Je pense que si nous investissons dans nos jeunes maintenant, nous allons essentiellement investir dans la main-d'oeuvre de l'avenir et dans la santé de nos collectivités. C'est une conversation très importante.

Notre approche concernant nos programmes et notre travail auprès des jeunes est de créer des plateformes qui leur permettent d'obtenir toute l'information, de prendre des décisions éclairées et de former leurs propres opinions sur l'information qui existe. Ce n'est pas nécessairement à nous de leur dire ce qu'ils doivent croire ou les opinions qu'ils doivent avoir; c'est à nous cependant de leur présenter l'information et de leur permettre de prendre des décisions éclairées, ce qui est d'après moi très important.

Veiller à ce que les jeunes soient là pour entendre ces types de discussions est au sommet de nos priorités. Le travail que nous accomplissons permet à ces jeunes de se prononcer et d'entendre toutes les opinions diverses, puis de se faire leur propre idée.

Le président: Merci, madame Smith.

Merci, monsieur Dreeshen.

C'est malheureusement tout le temps que nous avons.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous de votre présence à notre dernière réunion. Il y a toujours de nouvelles questions.

Je veux me concentrer sur la recherche dont Mme Smith a parlé. Vous avez mentionné l'étude Manion, en 2006. Je sais que M. Manion travaille en santé mentale au Royal. Il a travaillé, entre autres, dans le domaine du soutien global et des services intégrés. Comment pouvons-nous fournir des services aux jeunes qui

engloberont le logement, la santé mentale, les toxicomanies, la consommation de cannabis et d'alcool, les dépendances croisées et les effets néfastes à l'étape de la petite enfance?

Certains centres de santé mentale pour jeunes ont été créés dans le réseau. La plupart se trouvent dans des centres urbains, mais il y en a un dans Chatham-Kent. Est-ce une chose que votre groupe a envisagé d'intégrer et d'inclure dans le soutien global, et pour laquelle le gouvernement fédéral pourrait offrir son aide?

Je vais ensuite demander à Michael Hoffort et Heather Watson de répondre à la même question.

• (1130)

Mme Erin Smith: Nous avons très hâte de travailler avec notre partenaire stratégique, Jeunesse, J'écoute, les experts dans ce domaine particulier, quand il est question de la santé mentale des enfants et des jeunes. L'une des choses importantes pour lesquelles nous sommes si ravis de travailler avec eux, c'est l'accès et le sentiment d'isolement des jeunes des régions rurales, soit l'un des principaux enjeux. Jeunesse, J'écoute offre maintenant la possibilité de clavarder, texter ou parler au téléphone. Cela va éliminer certains des obstacles auxquels les jeunes font face quand il s'agit d'accéder directement aux services.

Il est extrêmement important que les services communautaires locaux, en particulier dans les collectivités rurales, fassent l'objet d'une discussion avec ces experts en santé mentale des enfants et des jeunes. J'encouragerais la poursuite de cette conversation. Ce n'est pas nécessairement le rôle des 4-H. Notre rôle est de mettre nos jeunes et nos animateurs bénévoles en contact avec ces services, de leur donner accès à ces services et de leur faire savoir qu'ils existent.

Grâce à cette initiative, nous espérons éliminer les préjugés de sorte qu'ils ne craignent pas de le dire, que ce soit à nous ou à leurs animateurs bénévoles, quand ils ont besoin d'aide ou quand ils ont besoin de parler à quelqu'un.

M. Lloyd Longfield: C'est excellent. Merci.

Monsieur Hoffort, je vous félicite pour le document « Cultiver la résilience ». Vous avez fait de l'excellent travail.

Est-ce qu'il serait question d'un réseau national? Andria Jones-Bitton, de l'Université de Guelph, nous a présenté une recommandation, soit de créer un réseau national, et cela pourrait se retrouver dans notre rapport, toujours en ce qui concerne les services de soutien global.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Michael Hoffort: En ce qui concerne les observations sur les services de soutien global plus précisément, je dois vous dire honnêtement que je ne connais pas très bien la recommandation. Je sais que l'Université de Guelph a mené d'excellents travaux sur le sujet.

Nous sommes un organisme national qui compte 100 bureaux au pays, dont bon nombre sont situés dans le Canada rural. Les besoins en matière de services sont différents dans les régions rurales et les centres urbains. S'il est possible d'accroître le soutien offert dans les régions rurales, je pense certainement que ce sera une mesure positive. Ce que nous avons essayé de faire en grande partie, c'est de sensibiliser la population et d'aiguiller les gens de manière à ce qu'ils puissent avoir accès aux services dont ils ont besoin.

Financement agricole Canada n'est pas un spécialiste des services de santé mentale, comme vous pouvez l'imaginer. Nous essayons de faire de notre mieux pour offrir du soutien et faire appel à des partenaires afin qu'ils puissent fournir les services additionnels.

M. Lloyd Longfield: Vous avez soulevé ce point en juin, mais je pense que vous étiez modeste. Vous avez vraiment contribué à mobiliser le réseau par l'entremise de vos partenariats et du document que vous nous avez remis en novembre.

Je vous en remercie.

M. Michael Hoffort: Merci.

M. Lloyd Longfield: Merci de l'excellent travail que vous faites.

Madame Watson, de Gestion agricole du Canada, en ce qui concerne les services de soutien global, je pense aux agriculteurs de plus de 55 ans qui ne veulent pas céder leur ferme. Ils sont rendus à l'étape où il faut planifier la transition. En ce qui concerne les services de soutien global entre générations, avez-vous recours aux programmes de gestion des fermes et de leadership agricole pour aider les agriculteurs plus âgés et les jeunes agriculteurs à décider ensemble de l'avenir de la ferme?

Mme Heather Watson: Oui, absolument.

Nous avons en fait le programme Comblé le fossé. Je suis en Alberta actuellement à FarmTech, et nous recevons un groupe d'agriculteurs pour discuter des moyens de combler le fossé pour faire progresser la conversation sur la transition. Nous savons maintenant que la santé mentale a été mise sur la sellette, grâce à FAC, et nous voulons organiser plus de groupes comme celui-là.

Nous constatons que le sujet se répand dans toutes les conversations. C'est comme si maintenant que nous avons reconnu la situation, elle est évoquée partout, et plus particulièrement dans les conversations portant sur la transition. Les agriculteurs actuels sont soumis à de fortes pressions pour assurer l'avenir de leur ferme, et ils espèrent que la prochaine génération fera comme eux. Ils craignent beaucoup de ne pas être sur la même longueur d'onde à ce sujet. Mais, bien entendu, c'est la génération actuelle d'agriculteurs qui portent le poids du monde sur leurs épaules. La prochaine génération d'agriculteurs craignent d'échouer et de manquer à leur devoir envers leurs parents et leurs grands-parents.

C'est un énorme facteur relatif à la santé mentale au moment de céder la ferme familiale à la prochaine génération. Nous nous penchons là-dessus en ce moment. Ce sera pris en considération.

M. Lloyd Longfield: Cela fait-il partie de l'entente de contribution de trois ans que vous avez conclue?

Mme Heather Watson: Absolument.

Oui, nous tiendrons deux ateliers en collaboration avec Financement agricole Canada à la fin de mars, pour commencer.

M. Lloyd Longfield: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Watson.

Merci, monsieur Longfield.

Nous allons entendre M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins de comparaître en cette dernière journée de notre étude. Nous avons entendu des témoignages extraordinaires et nous avons hâte de les regrouper dans un rapport très exhaustif que nous préparerons sur ce très important sujet.

Je vais commencer avec Mme Smith.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes des régions rurales. Vous avez énuméré trois principaux facteurs. Il y a le fait que moins de services sont disponibles. Le transport pour se rendre aux services pose problème. Il y a aussi le préjugé selon lequel, lorsque vous vivez

dans une petite collectivité, les gens sont plus susceptibles de découvrir que vous cherchez de l'aide.

J'ai été étonné d'apprendre que l'Ouest canadien est actuellement confronté à des problèmes avec le service d'autobus Greyhound. Vos membres vous ont-ils fait des commentaires sur l'incidence de ces problèmes?

Je vais passer directement au point numéro deux, soit le transport pour se rendre aux services, pouvez-vous nous expliquer l'incidence que l'élimination de circuits d'autobus Greyhound a eu sur les gens?

• (1135)

Mme Erin Smith: Je n'ai rien entendu de précis à ce sujet. Je suis certaine que cela a une incidence sur nos clubs, nos collectivités et les jeunes de cette région rurale.

Il n'y a pas que les transports; il y a l'accès aux services à large bande et à la technologie. Les gens se sentent isolés et ne peuvent pas forcément obtenir les services, et je ne sais pas si les jeunes ont le courage de dire ouvertement qu'ils en ont besoin.

Non, je n'ai rien entendu de précis à ce sujet. Je suppose qu'il y a certainement une incidence.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Hoffort, je pourrais peut-être commencer avec vous.

En ce qui concerne la somme de 50 000 \$ que FAC s'est engagé à verser pour les ateliers sur la santé mentale, sauf votre respect, je pense que cette annonce serait bien accueillie dans une région de la taille de ma circonscription ou même sur l'île de Vancouver. Vous pouvez voir qu'il y a 102 demandes et que 12 ont été financées, soit 10 % d'entre elles. Compte tenu de l'intérêt et de la demande pour ces types d'ateliers, je crains que la somme de 50 000 \$ pour un programme national n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.

À l'avenir, pensez-vous que d'autres ressources seront allouées pour ce type d'ateliers étant donné la demande qui existe?

M. Michael Hoffort: Oui, je pense que ce sera le cas.

Étant donné que les premiers ateliers seront tenus au cours des prochaines semaines, nous verrons l'incidence qu'ils auront et comment ils se dérouleront. Nous examinerons quelles seront les prochaines étapes pour FAC.

Votre étude sera assurément prise en considération. Savez-vous, à la lumière des témoignages que vous avez entendus, s'il y a des possibilités d'investir davantage dans des partenariats et des parrainages avec des organismes qui disposent des compétences nécessaires pour organiser ces ateliers? Je dirais qu'il y a de fortes chances que ces ateliers se poursuivront durant la prochaine année.

M. Alistair MacGregor: Fantastique. Je tiens également à vous féliciter pour votre document *Cultiver la résilience*. Je sais que nous n'avons pas le droit d'utiliser d'accessoires à la Chambre, mais au Comité, nous sommes un peu plus souples en ce qui concerne les règles, alors je veux seulement brandir le document pour que les gens puissent le voir, car, après l'avoir parcouru, j'estime qu'il renferme d'excellentes recommandations.

Pour la prochaine question, je pense que je veux donner l'occasion à tous les témoins d'y répondre, et je pourrais peut-être commencer avec Mme Watson. Agriculture et Agroalimentaire Canada a fait une série d'annonces concernant la santé mentale dans la communauté agricole. Je pense que quelques-uns d'entre nous ont été pris par surprise par l'annonce du 20 novembre. C'est une annonce qui est bien reçue, mais notre comité réalise des travaux parallèles sur le sujet et mène cette étude depuis un bon moment. J'espère seulement que lorsque le rapport sur lequel le Comité aura travaillé fort sera rendu public avec ses recommandations, le gouvernement fédéral y donnera suite.

Madame Watson, à la lumière de ce qui a déjà été annoncé et de ce que l'on entrevoit pour l'avenir, quelles recommandations espérez-vous voir dans notre rapport, compte tenu des incroyables témoignages que nous avons entendus jusqu'à présent? D'après vous, quels secteurs doivent être abordés dans le rapport de notre comité et par le gouvernement fédéral?

Mme Heather Watson: Merci, monsieur le président. Merci de la question. Elle est excellente.

Je ne peux évidemment pas me prononcer au nom du gouvernement fédéral, mais je peux dire que ce qui est enthousiasmant ici, c'est que nous venons de commencer, n'est-ce pas? Les travaux d'Andria Jones-Bitton nous ont amenés à pouvoir dire ceci: « Nous trouvons de nouveaux renseignements. Quoi d'autre devons-nous savoir et que devons-nous faire de ces renseignements? »

J'ai trouvé formidable de lire les témoignages que vous avez reçus, car je pense que nous laissons miroiter l'idée d'un effort national. En tant qu'organisme national, je suis tout à fait d'accord pour dire que nous devons prendre des mesures qui offrent des chances égales de réussite à tous les Canadiens, à tous les agriculteurs actuels et futurs au pays.

Je peux comprendre votre préoccupation selon laquelle nous sommes peut-être en train de mettre la charrue devant les boeufs et que nous devons nous assurer d'obtenir des recommandations du Comité, mais je pense que la bonne nouvelle, c'est que nous allons de l'avant lentement. Nous prenons des mesures, car nous savons qu'il doit se passer quelque chose. Chaque jour, nous entendons des histoires assez inquiétantes sur la façon dont les agriculteurs se sentent et sur ce qu'ils comptent faire.

Je pense que nous devons intervenir et que nous devons agir rapidement. Je suis ravie de voir que FAC, la fondation Do More Ag et d'autres groupes de ce genre se mettent déjà à l'oeuvre, mais je pense qu'il est très important d'entendre les recommandations du Comité également.

Je pense que le fait que les témoignages sont disponibles... Je pense que nous les avons tous suivis et que nous veillons à ce que nos efforts soient suffisamment ouverts et flexibles pour tenir compte des témoignages, de l'évolution de la conversation et des nouveaux renseignements, car nous pouvons seulement intervenir à partir des renseignements dont nous disposons. Mieux nous comprenons la situation, mieux nous pouvons répondre aux besoins, ce qui est très emballant.

Je comprends votre préoccupation, mais je serai ravie de voir le rapport du Comité...

• (1140)

Le président: Merci.

Mme Heather Watson: ... et de voir comment nous pouvons intégrer chaque aspect dans nos travaux futurs. Merci.

Le président: Merci, madame Watson et monsieur MacGregor.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont ici aujourd'hui afin de participer à cette étude. Pour certains d'entre vous, il s'agit d'une deuxième comparution. Je vous remercie.

[Traduction]

Ma première question s'adressera probablement à M. Hoffort. Premièrement, félicitations. Je partage le sentiment de M. MacGregor. Il nous arrive de nous entendre sur la Colline parlementaire de temps à autre, et je pense que nous pouvons tous nous entendre et nous mobiliser dans ce dossier.

Je constate que vous offrez de la formation en premiers soins en santé mentale à quelques-uns des gestionnaires et des employés, et je sais que vos employés travaillent aux premières lignes avec les agriculteurs. Je suppose que s'ils éprouvent des difficultés financières, les agriculteurs discuteront avec vos employés. Dans un monde idéal, je pense que les employés seraient en mesure de déterminer si une personne ne se sent pas bien. Formez-vous vos employés pour qu'ils puissent évaluer le niveau de stress des gens et offrir de l'aide?

M. Michael Hoffort: Oui, notre formation est axée sur nos gestionnaires, comme je l'ai mentionné, et sur notre personnel de première ligne. Nous avons commencé la formation en premiers soins en santé mentale avec un groupe d'employés qui traitent avec nos clients qui éprouvent des difficultés financières, notre groupe d'employés responsables des prêts spéciaux. Bien entendu, ce ne sont pas des experts en santé mentale, mais notre objectif est de reconnaître les pressions auxquelles sont confrontées les familles agricoles, de relever s'il y a des circonstances inhabituelles, de leur offrir un certain niveau de service et de les guider dans la bonne direction.

Dans quelques cas rares, nous avons eu des clients soumis à un stress extrême et presque déprimés, et nous sommes intervenus pour nous assurer notamment que leurs animaux sont nourris jusqu'à ce qu'ils reprennent le dessus, mais c'est très rare. Normalement, les gens retombent sur leurs pieds, mais nous voulons nous assurer que nos employés peuvent reconnaître les cas très inquiétants, offrir du soutien et être de bon conseil.

M. Francis Drouin: Excellent, merci.

Madame Smith, je tiens à remercier vos organismes de leur bon travail. Je sais qu'ils sont très présents dans les régions rurales du Canada et de l'Ontario, et j'ai souvent l'occasion de discuter avec ces gens à l'échelle locale.

Je sais que vous avez des partenariats avec FAC et d'autres; je me demande donc si vous créez des ateliers sur les questions de maladie mentale par l'intermédiaire des 4-H.

Mme Erin Smith: Oui. Avec notre Initiative pour une vie saine, nous visons à créer une série de fiches-conseils et de ressources, non seulement pour nos jeunes, mais aussi pour nos animateurs bénévoles. Un des besoins les plus importants que nous avons relevés, c'est le besoin de faire de la formation et de renforcer les capacités des animateurs bénévoles qui appuient nos programmes dans les clubs. Ainsi, ils pourront identifier et appuyer les jeunes de leurs clubs qui pourraient être aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Nous travaillons à la création de webinaires et d'ateliers, ainsi que de ressources pratiques comme celles que vous avez devant vous et que nous pourrions remettre à nos animateurs bénévoles et à nos jeunes. Ils pourront y trouver rapidement des conseils et savoir où aller et qui appeler. Encore une fois, nous le faisons en collaboration avec Jeunesse, J'écoute.

Donc, la formation et le renforcement des capacités sont absolument...

•(1145)

M. Francis Drouin: Oui.

Mme Erin Smith: ... essentiels pour les adultes qui appuient les jeunes.

M. Francis Drouin: Faites-vous le suivi du nombre de clubs 4-H qui offrent la formation et tout le reste?

Mme Erin Smith: Oui, nous le ferons.

M. Francis Drouin: Bientôt?

Mme Erin Smith: Oui, lorsque tout aura été mis en oeuvre.

M. Francis Drouin: Si nous vous invitons de nouveau dans un an, pourriez-vous alors faire rapport de la situation?

Mme Erin Smith: Tout à fait. Nous le ferions avec plaisir.

M. Francis Drouin: Excellent. Merci de vos observations.

Heather, m'entendez-vous?

Mme Heather Watson: Oui.

M. Francis Drouin: Je ne peux pas dire que je suis heureux de vous voir, mais je suis heureux de vous entendre.

Mme Heather Watson: C'est un plaisir de vous entendre aussi.

M. Francis Drouin: Vous avez mentionné l'étude que vous menez au sein de vos organismes, et je me demande si cela inclura un suivi pour savoir si ceux qui ont respecté... Plutôt, avez-vous remarqué si ceux que vous considérez comme ayant de bonnes pratiques de gestion financière sont, évidemment, moins stressés ou moins frappés de problèmes de santé mentale? Avez-vous remarqué cela, d'entrée de jeu?

Mme Heather Watson: Oui. Je précise que l'étude ne débutera officiellement que le 1^{er} avril, car c'est à cette date que nous pourrions commencer à y consacrer des ressources. Notre objectif est d'examiner les pratiques de gestion en place et la situation en santé mentale, et de déterminer s'il existe une corrélation entre les deux, ce qui nous permettra de déterminer que les agriculteurs semblent subir un stress moins élevé, entre autres choses, dans des circonstances données.

L'inverse peut aussi être vrai. Récemment, nous avons constaté que penser à ces pratiques de gestion et commencer à les appliquer cause un stress important. Donc, nous en sommes presque à penser que l'hypothèse devrait être qu'à court terme, envisager l'adoption d'une pratique de gestion pour la ferme peut être extrêmement stressant, mais qu'il y a des gains à long terme. Prenons l'exemple d'un plan d'affaires: seulement le quart de nos agriculteurs ont un

plan d'affaires écrit. C'est une tâche qui semble extrêmement lourde et stressante, de sorte qu'ils ne le font pas. Ce que nous espérons, c'est de pouvoir mesurer la réduction du stress, lorsqu'ils l'auront fait, parce qu'ils auront un plan d'action pour réussir et un guide pour les maintenir sur la bonne voie si leur esprit venait à s'embrouiller en situation de stress ou en essayant de traverser une tempête.

Le président: Merci, madame Watson.

[Français]

M. Francis Drouin: Merci.

[Traduction]

Le président: Le temps est écoulé, malheureusement.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

Je cède maintenant la parole à M. Poissant pour six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): J'aimerais d'abord remercier tous les témoins.

MM. Dreeschen et Shipley vont probablement partager mon avis, étant donné que, comme moi, ils ont été agriculteurs. Quand nous étions jeunes, nous travaillions dur. Pourtant, nous étions capables de nous arrêter le soir et les fins de semaine. Le dimanche, nous pouvions nous asseoir sur le perron et jaser avec les voisins qui passaient. Aujourd'hui, les choses ont énormément évolué. Il y a moins de fermes, mais il y a beaucoup plus de responsabilités et de paperasse.

Madame Smith, nos jeunes reçoivent-ils assez de formation à l'école pour faire face à ce qui les attend?

Comme on le sait, c'est le plus beau métier du monde, mais je ne les envie pas, compte tenu de tous les changements que le domaine de l'agriculture a subis.

Nos jeunes sont-ils suffisamment préparés?

[Traduction]

Mme Erin Smith: Je dirais qu'il est toujours possible de mieux informer les jeunes des occasions qui leur sont offertes et de leur donner des outils pour composer avec le stress.

Les 4-H jouent notamment un rôle très actif dans la création de programmes d'exploration de carrière afin que les jeunes puissent prendre connaissance des occasions et des possibilités de perfectionnement professionnel qui leur sont offertes sur le marché. En plus de fréquenter l'école et de suivre les cours réguliers, être membre des 4-H leur permet d'explorer les possibilités de carrière, pas seulement dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans d'autres secteurs. C'est là le besoin qu'expriment les jeunes. Cela répond peut-être à votre question. Ils nous demandent de créer des possibilités d'avancement professionnel et des programmes à cet égard. Nous avons toujours la possibilité d'en discuter avec les jeunes pour les appuyer dans leur cheminement professionnel et les aider à prendre les décisions nécessaires à ce sujet.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Merci beaucoup.

Je pose ma prochaine question à Mme Watson.

Avez-vous une idée du nombre de fermes au pays qui sont suivies par un syndicat de gestion?

De quelle façon faites-vous de la promotion pour recueillir les fermes qui ne font pas partie d'un syndicat de gestion?

À l'époque où j'étais à l'organisme Au coeur des familles agricoles, le facteur de stress en tête de liste était les finances.

Donc, je vous pose la question de nouveau. A-t-on une idée du pourcentage de fermes qui font affaire avec un syndicat de gestion?

• (1150)

[Traduction]

Le président: Madame Watson.

Mme Heather Watson: C'est une excellente question.

Si j'ai bien compris, vous voulez savoir combien de fermes au Canada adoptent des pratiques de gestion des affaires. Est-ce cela, ou la question porte-t-elle plutôt sur la sensibilisation que nous faisons auprès des agriculteurs et de nos membres? Je veux juste une précision.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Par exemple, à la ferme, nous faisons affaire avec un syndicat de gestion, qui venait régulièrement lorsque nous avions des projets ou pour faire le suivi des finances. Il nous émettait des recommandations régulièrement.

A-t-on une idée du nombre de fermes qui adhèrent à un tel système?

[Traduction]

Mme Heather Watson: Je n'en suis pas certaine. Je sais que cela varie d'une province à l'autre.

De notre point de vue, il y a à l'échelle provinciale et territoriale un réseau de ministères de l'Agriculture et, plus précisément, un réseau de secteurs dévoués au développement des affaires. Je ne sais pas très bien comment cela fonctionne au Québec, mais je sais que dans le reste du Canada, il revient plutôt aux agriculteurs de s'informer pour obtenir les services et l'aide disponibles. Je pense que c'est aussi un obstacle au succès, car parfois, le processus de demande peut être très rebutant, même pour un organisme avec un effectif complet. C'est même une tâche difficile pour nous. Ce qu'on entend dire, c'est que même si le financement est là, il est très difficile pour les agriculteurs d'y avoir accès.

L'autre facteur est la connaissance du programme. Le Partenariat canadien pour l'agriculture — le PCA — a été lancé en avril dernier. Presque chaque semaine, j'assiste à des réunions où je donne des présentations. La plupart du temps, je constate un manque total de connaissance des ressources et des occasions offertes en ce qui concerne le financement pour les activités de perfectionnement des compétences en gestion d'entreprises agricoles ou pour les services-conseils. Certes, les services-conseils existent, mais aucun mécanisme n'est prévu pour obtenir le financement pour y accéder. Donc, il est possible qu'ils n'en tirent pas avantage autant qu'on le voudrait.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Est-ce que de la promotion est faite pour suggérer aux fermes soit de faire partie d'un syndicat de gestion ou de procéder à une gestion saine? Y a-t-il suffisamment de promotion?

[Traduction]

Mme Heather Watson: Oui, c'est certain.

Nous nous concentrons sur ces choses, car nous nous intéressons en particulier à la gestion d'entreprises agricoles, évidemment. Cela dit, nous avons publié un document, disponible sur notre site Web, pour informer les agriculteurs des ressources offertes dans leur province, des programmes existants et du processus de demande.

Quant à savoir s'il y a quelqu'un pour les aider à présenter une demande pour ce programme, je pense que cela relève de l'agriculteur dans la plupart des cas. Encore une fois, je ne sais pas comment cela fonctionne au Québec. À ma connaissance, il n'y a pas de personnes-ressources pour cela, sauf au sein des ministères. Je ne sais pas s'il y a des conseillers qui le font.

Le président: Merci, madame Watson.

[Français]

Merci, monsieur Poissant.

Je cède maintenant la parole à M. Berthold pour six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être parmi nous.

Pendant la pause des Fêtes, j'ai eu l'occasion de me promener dans ma circonscription et d'y rencontrer plusieurs personnes. Il a beaucoup été question de santé mentale chez les agriculteurs. Effectivement, depuis qu'on en discute, il semble qu'on ait davantage envie d'en parler. Des gens provenant d'organismes de prévention du suicide m'ont parlé pour la première fois du problème des agriculteurs. Ils ont mentionné que c'était malheureusement l'un des plus graves problèmes auxquels faisaient face leurs organismes. Ces gens sont là pour intervenir, de façon générale, dans les cas de tentatives de suicide et pour répondre à l'ensemble des personnes qui, malheureusement, pensent à cette ultime solution et ont besoin d'aide. Je me suis rendu compte que le problème des agriculteurs était vraiment très important au sein de ces organismes.

En novembre dernier, quand j'ai assisté à la présentation du programme, j'ai trouvé intéressant que des gens s'unissent pour aborder ce problème. Cependant, l'organisme des 4-H du Canada n'est pas très présent dans les secteurs ruraux du Québec. Je sais que vous faites de l'excellent travail partout. Tous mes collègues me parlent de ce que font les 4-H ailleurs au Canada. Par contre, l'organisme n'est pas très présent au Québec.

Je me demandais si, à Financement agricole Canada, vous aviez songé à faire le même genre d'entente avec des groupes au Québec. Je me demandais aussi si les 4-H du Canada considéraient que des programmes du même genre devraient être offerts aux jeunes Québécois. En effet, il n'existe pas de 4-H chez nous.

Madame Smith, voulez-vous répondre?

• (1155)

[Traduction]

Mme Erin Smith: Merci de la question. Je vais répondre en anglais, si cela convient.

M. Luc Berthold: Pas de problème.

Mme Erin Smith: Nous avons des programmes actifs au Québec. Nous travaillons avec l'AJRQ, l'Association des jeunes ruraux du Québec, qui est essentiellement un organisme 4-H pour les jeunes francophones du Québec. Nous avons aussi eu une association 4-H regroupant principalement de jeunes anglophones. L'Association est plutôt petite, mais elle a accès à tous les programmes que nous créons et mettons en oeuvre à l'échelle du pays, évidemment, et nous espérons que ce groupe sera tout aussi engagé que les autres. Nous tenons absolument à offrir du soutien, des outils et des ressources identiques partout au pays. Nos ressources, nos outils et nos ateliers seront tous aussi offerts en français.

[Français]

M. Luc Berthold: Il y a donc cet organisme, mais au Québec, on ne rejoint pas autant de jeunes aussi rapidement. Serait-il possible de former d'autres groupes afin d'accélérer les choses?

Comme vous l'avez mentionné, il a fallu agir rapidement. Ainsi, on a fait cette annonce avant même la fin de cette étude. Je pense qu'il serait aussi important d'agir rapidement dans le cas des jeunes Québécois.

[Traduction]

Mme Erin Smith: Absolument. À mon avis, lorsque notre plan sera en place et que nos ressources seront disponibles, nous parviendrons à mettre en oeuvre ces programmes et à travailler avec les communautés selon une approche propre à chacune. En effet, comme nous le savons tous, le Canada est très diversifié et les besoins varient beaucoup d'une communauté à l'autre. Au Québec, par exemple, nous travaillons actuellement à l'élaboration de programmes des 4-H pour la Basse-Côte-Nord, où les communautés ont des besoins uniques. Nous examinerons la situation de toutes les communautés et travaillerons avec nos partenaires provinciaux pour veiller à offrir la formation et les ressources et à en assurer la prestation dans un contexte adéquat.

[Français]

M. Luc Berthold: Depuis que nous avons commencé à étudier cette question, nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup d'initiatives provinciales, municipales ou fédérales du genre de celles dont vous nous avez parlé aujourd'hui. Il y en a de plus en plus. Malheureusement, il ne semble pas y avoir d'efforts coordonnés.

À Gestion agricole du Canada, vous avez annoncé la tenue d'une vaste étude pour laquelle vous cherchez des partenaires financiers. À Financement agricole Canada, vous avez accepté de contribuer à cette étude et fourni votre aide. Cela dit, je crains qu'on ne se retrouve dans une situation où plein de programmes ou de gens sollicitent des fonds auprès des mêmes personnes afin de régler le même problème. Cela fera peut-être l'objet d'une recommandation du Comité.

Madame Watson, pensez-vous qu'il serait pertinent de créer un projet national pour éviter qu'on dépense de l'argent à droite et à gauche sans savoir ce que font les uns et les autres?

[Traduction]

Mme Heather Watson: Oui. J'appuie sans réserve l'idée d'initiatives nationales. Je pense que cela dépend réellement de leur nature. Je dirais qu'il serait peut-être pertinent, plutôt que de lancer un programme national, de commencer par une discussion à l'échelle nationale. Je pense à ce que Andria Jones-Bitton évoquait quant à la création... Pouvons-nous créer une table ronde? Pouvons-nous organiser une séance de mobilisation nationale avec tous les intervenants portant intérêt à ces questions afin de savoir qui fait quoi, puis déterminer la marche à suivre? J'irai même jusqu'à dire

qu'il serait bien de créer une table ronde quelconque ou une tribune où nous — l'ensemble des intervenants — pourrions nous réunir régulièrement pour discuter de la situation et ainsi réduire les dédoublements et maximiser nos ressources qui, comme vous l'avez souligné, sont très limitées. Nous voulons agir stratégiquement pour la suite des choses. Nous ne voulons pas que le succès se limite à cela. Nous tenons à créer la capacité nécessaire pour assurer la pérennité et la croissance de ces activités.

• (1200)

Le président: Merci, madame Watson.

[Français]

Merci, monsieur Berthold.

Madame Shanahan, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. J'ai la chance d'avoir dans ma circonscription une bonne partie des producteurs de la région, qui m'ont beaucoup appris sur le domaine agricole.

D'ailleurs, M. Poissant, qui est mon voisin, m'a appris que c'était une vie très enrichissante, mais qui comportait aussi des défis. J'avais quand même trouvé un point de repère; comme j'étais une ancienne banquière et que j'avais acquis beaucoup d'expérience à travailler avec les entrepreneurs, les problèmes de succession constituaient pour moi un point de repère.

[Traduction]

Je vais poursuivre en anglais pour poser ma question au représentant de Financement agricole Canada.

Monsieur Hoffort, j'aimerais savoir ce qui vous a incité à examiner la corrélation entre les pratiques de gestion financière, le stress et les problèmes de santé mentale. Comment définissez-vous ces pratiques? Est-ce lié à des différences intergénérationnelles entre père et fils? J'aimerais simplement que vous m'en disiez davantage à ce sujet, puis je poserai la même question à Mme Watson, qui mène le projet de recherche.

M. Michael Hoffort: Il y a un intérêt certain pour la recherche sur la relation entre les pratiques de gestion agricole, les pratiques de gestion du risque et les problèmes de santé mentale sur les fermes, mais je ne saurais dire si FAC considère qu'il existe une forte corrélation entre eux. Cela pourrait servir de base aux recherches de Financement agricole Canada dans les années à venir.

De façon plus générale, en ce qui concerne la succession, la gestion de la relève et la transition des exploitations agricoles, il y a le volet affaires, évidemment, et le volet de la dynamique familiale. Cela comportera toujours des complexités. En outre, la valeur des fermes canadiennes aujourd'hui et le capital requis ajoutent à la complexité des transitions. Des événements autrefois ponctuels s'étalent maintenant sur des années, voire une décennie.

Je dirais que cela peut entraîner un certain stress, même lorsque les choses sont faites correctement. Cela peut être encore plus stressant lorsque les communications ne sont pas particulièrement bonnes. Ce sont là des observations plutôt anecdotiques que j'ai faites au cours de ma carrière à FAC.

Mme Brenda Shanahan: Qu'est-ce qui vous a amené à penser cela? Je vois que Financement agricole compte s'associer au groupe de Mme Watson pour l'étude. Les pratiques de gestion agricole et les pratiques financières ont-elles été le facteur déterminant?

M. Michael Hoffort: En fait, nous tentons simplement de trouver et de comprendre quels sont les facteurs sous-jacents qui peuvent contribuer aux différents niveaux de stress ressentis dans une exploitation agricole. Si nous arrivons à cerner certains facteurs, nous pourrions ensuite nous pencher sur les mesures que les agriculteurs ou les partenaires d'affaires comme FAC pourraient recommander afin d'aider à gérer le stress dans les exploitations agricoles. De nombreux facteurs externes ont une incidence sur les fermes, comme les conditions météorologiques, les marchés et bien d'autres encore. Or, existe-t-il des mesures internes que les agriculteurs pourraient prendre pour les aider à gérer la réalité vécue au quotidien par les producteurs canadiens? Il s'agit d'une carrière très gratifiante et exigeante.

Mme Brenda Shanahan: Très bien.

Madame Watson, je sais que vous n'avez pas encore commencé votre étude, mais j'aimerais reprendre le sujet abordé par M. Poissant, c'est-à-dire le recours à des conseillers ou à des spécialistes de la comptabilité ou des finances. S'agirait-il d'un groupe ou d'une société qui se spécialiserait dans ce type de travail? J'avancerais que la manière dont les pratiques de gestion financière évoluent et dont le transfert est fait est très particulière à l'industrie agricole étant donné les circonstances spécifiques de la relève familiale.

• (1205)

Mme Heather Watson: Oui, absolument.

Pour répondre tout de suite à votre question, nous savons qu'un tiers des agriculteurs font appel à des conseillers en affaires pour leurs exploitations agricoles et nous espérons faire augmenter ce taux. Le petit conseil que nous donnons à nos agriculteurs, c'est de faire de leur mieux et d'embaucher pour le reste. Il faut reconnaître que les agriculteurs ne peuvent pas tout faire pour tout le monde en tout temps. C'est extrêmement stressant pour eux de porter le poids du monde entier sur leurs épaules.

Nous voulons examiner non seulement comment nous pouvons fournir aux agriculteurs les pratiques, les outils et tout le reste pour favoriser une bonne santé mentale, mais aussi comment nous pouvons outiller les conseillers et les personnes bien placées pour aider — les travailleurs de première ligne, en quelque sorte — à soutenir les agriculteurs. Nous savons que traditionnellement, les agriculteurs se tournent d'abord vers leurs comptables et leurs avocats pour obtenir de l'aide. Nous voulons voir quels autres intervenants pourraient jouer un rôle positif sur le plan de la santé mentale...

Le président: Merci, madame Watson. Je suis désolé, on dirait que je vous interromps sans cesse. Vous êtes la dernière à intervenir, mais...

Mme Heather Watson: Ce n'est rien contre moi; je comprends. J'en ai beaucoup à dire.

Le président: Monsieur Shipley, vous avez six minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup.

Le président: Désolé, je veux dire cinq minutes.

M. Bev Shipley: Je fais bel et bien partie du Comité.

Des voix: Ha, ha!

M. Bev Shipley: Je tiens à vous remercier. Je sais que mon collègue, monsieur Dreeshen, a travaillé à faire reconnaître certains problèmes et à souligner le besoin de tenir compte des individus. Je vous remercie, vous et votre organisation, pour tout ce que vous faites pour les enfants. Avant, c'était pour les enfants de 12 ans et moins, et je pense qu'aujourd'hui, c'est pour les enfants de 5 à 18 ans.

Mme Erin Smith: En fait, c'est à partir de 6 ans.

M. Bev Shipley: Ah, d'accord, à partir de 6 ans.

À 18 ans, ils sont rendus prêts à poursuivre leurs études postsecondaires. Rendus à ce point, les 51 % qui proviennent de collectivités rurales ont sûrement eu des contacts avec l'agriculture. Que vous disent-ils concernant les préoccupations liées à l'agriculture et aux possibilités d'avenir d'un côté, et de l'autre, sur ce qu'ils entendent à la maison, de la part de leur famille ou de leurs amis, relativement aux facteurs de stress?

Mme Erin Smith: Je vais peut-être demander à Liz d'intervenir aussi.

D'abord, 51 % des jeunes que nous avons sondés souhaitent poursuivre une carrière en agriculture, et plus de 80 % de ceux-là vivent dans des collectivités rurales. Ils ne vivent donc peut-être pas à la ferme.

M. Bev Shipley: D'accord.

Mme Erin Smith: Ce qu'un nombre énorme de jeunes nous disent, c'est qu'ils ont besoin de soutien pour explorer les possibilités actuelles de carrière et la vaste gamme de carrières qui ont une incidence sur le secteur de l'agriculture, comme dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'environnement. C'est un des rôles que nous jouons: nous leur donnons accès à de l'information, à du mentorat, à des stages et à des emplois qui leur permettent d'explorer différentes possibilités.

M. Bev Shipley: D'accord.

Mme Erin Smith: Selon ce que les jeunes nous disent — et nous ne recevons pas beaucoup d'informations précises —, il y a certainement du stress lié à la question de prendre ou non la relève de la ferme familiale et au besoin de considérer le secteur de l'agriculture dans une perspective globale. À mon avis, cette décision et ses répercussions sur les familles sont souvent des facteurs de stress.

M. Bev Shipley: D'accord.

Mme Erin Smith: Mais en général, les jeunes nous disent qu'ils veulent explorer les différentes possibilités de carrière.

M. Bev Shipley: D'accord. Je dois passer à autre chose. Merci beaucoup.

Heather, nous avons parlé d'une initiative nationale. Si vous proposiez une vision, à votre avis, combien de temps faudrait-il pour en faire la coordination et pour réunir toutes les parties intéressées — et je veux vraiment dire toutes les parties intéressées — afin de mettre en place une initiative nationale?

Mme Heather Watson: C'est une bonne question. Cela dépend aussi des parties intéressées, car nous devons bien sûr tenir compte de la disponibilité et du temps de chacun. De plus, si des organisations de producteurs sont de la partie, nous devons veiller à ne pas mener d'activités durant leur période la plus occupée. Pour que les pratiques et la planification soient bonnes, il faut aussi choisir le bon endroit et le bon moment. Il ne faut pas lancer un tel projet quand tout le monde ressent déjà beaucoup de stress.

Je ne sais pas. Je pense que nous pourrions certainement considérer la possibilité de tenir une première séance de consultation nationale cet automne. Ce serait une excellente occasion, une très bonne table ronde qui tomberait à point. Nous poursuivons notre travail; Andrea aussi. À mon avis, le plus tôt sera le mieux, mais en ce qui concerne le moment où nous pouvons lancer...

• (1210)

M. Bev Shipley: Oui.

Mme Heather Watson: ... une initiative nationale, cela dépend un peu des participants et de la voie que nous pouvons proposer. Or, selon moi, le plus important, c'est d'obtenir un engagement soutenu de la part des parties intéressées et du gouvernement: nous devons veiller à ce qu'il ne s'agisse pas d'un feu de paille et nous devons prendre le temps de mobiliser les ressources nécessaires pour créer une initiative de conséquence.

M. Bev Shipley: Le président vient de m'informer qu'il ne me reste qu'une minute.

Mon collègue a présenté le document *Cultiver la résilience*; je vous en remercie. À mon avis, franchement, il manque quelque chose à la page qui porte sur les facteurs de stress courants en agriculture. Les finances sont là, et nous comprenons pourquoi elles sont en tête de liste. Il y a aussi les querelles familiales, qui sont souvent liées à la planification de la relève. Or, pour comprendre comment cela fonctionne — le manque de sommeil et la charge de travail —, je peux vous dire que si le gouvernement n'est pas inclus dans les facteurs de stress, il vous manque un élément majeur. Nous ne pouvons pas continuer à aller de l'avant en mettant des bâtons dans les roues de l'industrie agricole. Nous avons vécu cela l'été dernier, alors qu'on s'apprêtait à s'en prendre à notre industrie et à la planification de la relève.

Mme Heather Watson: Oui.

M. Bev Shipley: Les taux d'intérêt augmentent un peu. Nous allons pénaliser les exploitations agricoles qui partagent des revenus. Nous devons parler des gouvernements qui ne se mêlent de nos affaires que pour percevoir des impôts.

Le président: Merci, monsieur Shipley. Malheureusement, votre temps est écoulé.

M. Bev Shipley: J'étais censé avoir une autre minute, mais je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur MacGregor, vous avez trois minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci pour mes trois minutes, monsieur le président.

Monsieur Hoffort, je vais me servir de mes trois dernières minutes pour m'entretenir avec vous.

Il y a un débat en ce moment autour de la question des changements climatiques. Nous connaissons les coûts qui toucheront les producteurs, qu'ils soient dus aux feux de forêt, aux sécheresses ou aux inondations. Malheureusement, le débat qui fait rage à Ottawa actuellement porte sur ce qu'il en coûte de relever le défi posé par les changements climatiques. Or, le sujet qui n'est pas souvent soulevé, mais qui devrait l'être, selon moi, ce sont les coûts économiques à long terme et les conséquences de l'inaction pour nos producteurs.

Par rapport à la gamme de programmes et de services offerts par Financement agricole Canada — comme l'assurance-crédit et

autres —, avez-vous effectué une analyse quelconque des répercussions à long terme que les changements climatiques auront sur les produits et les services que vous offrez aux agriculteurs? Je sais que c'est un des facteurs qui a une incidence réelle sur leur santé mentale.

M. Michael Hoffort: Le rôle principal de FAC est de fournir du financement aux producteurs agricoles, aux agroentreprises et aux exploitants agroalimentaires d'un océan à l'autre. Les seuls produits d'assurance que nous offrons sont l'assurance-crédit, l'assurance-vie et l'assurance-invalidité. Nous n'offrons pas d'assurance-récolte, d'assurance-revenu ou de produits de ce genre. Je suis certain que des personnes dans ce domaine seraient mieux placées que moi pour bien répondre à votre question concernant les évaluations qui sont faites et les facteurs de stress. L'autre secteur pour lequel nous offrons...

M. Alistair MacGregor: Vous ne pouvez rien me dire sur les primes d'assurance-crédit? Prévoyez-vous que les gens aient de la difficulté à rembourser leurs prêts à cause des effets accrus des changements climatiques?

M. Michael Hoffort: Nous n'avons pas fait d'exercice de simulation de crise tenant compte des effets futurs des changements climatiques et des écarts en jeu. Nous nous penchons plutôt sur des choses comme la hausse rapide des taux d'intérêt et d'autres priorités de ce genre, ainsi que sur les facteurs de stress ayant des répercussions directes sur les agriculteurs canadiens. À ce jour, nous n'avons pas réalisé une telle étude.

M. Alistair MacGregor: D'accord, merci.

Je vais m'arrêter là, monsieur le président. Merci.

Le président: D'accord.

Voilà qui conclut notre séance et notre étude; il ne nous reste qu'à préparer notre rapport. Nous avons accompli un travail remarquable. J'espère que le document que nous préparerons permettra d'affronter ce sujet très important trop souvent passé sous silence. Nous avons maintenant attiré l'attention sur ce sujet. J'espère que notre rapport contiendra des pistes de solutions qui aideront à régler certains problèmes soulevés.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont ici aujourd'hui.

Madame Erin Smith, merci beaucoup pour votre témoignage, et merci aussi à vous, madame Elizabeth Jarvis, de vous être jointe à nous au nom des 4-H du Canada.

Monsieur Michael Hoffort, merci beaucoup d'avoir pris le temps de vous joindre à nous par vidéoconférence, au nom de Financement agricole Canada.

Merci aussi à vous, madame Heather Watson, de vous être jointe à nous par téléphone pour représenter Gestion agricole Canada. Je vous demande pardon encore une fois de vous avoir interrompue si souvent; votre contribution était certainement très importante.

• (1215)

Mme Heather Watson: Ça va. Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Je remercie tout le monde.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes avant de passer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>